

Direction générale adjointe Mer, Canaux, Mobilités
Direction des canaux de Bretagne
Service valorisation touristique et développement durable
Personne chargée du dossier : Annaïg LE BRUN
Fonction : Instructrice du domaine public fluvial
Tél. : 02 98 34 92 50
Courriel : canauxdebretagne@bretagne.bzh

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances
N° : AC 2026-02-18

Rennes, le 18 février 2026

Objet : Fermeture voie verte

Le Président du Conseil régional de Bretagne,

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code général de la propriété des personnes publiques ;
VU l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 2 juillet 2021 portant délégation de signature à la Cheffe du service valorisation touristique et développement durable ;
VU la demande présentée par le centre de Saint-Germain ;
Considérant que des travaux pour la pose de deux bâtiments modulaires, bief de St Germain doivent être réalisés entre le 23/02/2026 et le 31/03/2026 ;
Considérant que ces travaux sont de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers du chemin de halage ;

Arrête :

Article 1 - Prescriptions

L'accès à la voie verte, rive gauche entre le pont de la RD 25, commune de St Germain et l'écluse de St Médard est interdit à tous les usagers durant les manœuvres de la pose des modulaires :

Entre le 23 février et le 31 mars 2026

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place par l'entreprise MADERA ainsi qu'une déviation sur la rive opposée (cf. plan).

Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

Article 2- Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté sera transmise aux communes de St Germain, St Médard et Chevaigné.

Article 3 - Exécution

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La Cheffe du service valorisation touristique et développement durable

Véronique VÉRON

Plan de fermeture et de déviation du chemin de halage
du 26 février au 31 mars 2026
Biefs de St Germain et Bouessay

